

Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

ANIMATEUR PERISCOLAIRE

NIVEAU V (CAP/BEP)

Le financement

En fonction de votre statut, cette action peut être financée / rémunérée.

Renseignez-vous auprès des réseaux d'information et d'orientation ou de votre OPCA.

Les échéances

Dates de formation en alternance :
Du 09 décembre 2015 au 1^{er} Juillet 2016

Date limite dépôt dossier :
Lundi 16 novembre 2015

Information individuelle :
Sur rendez-vous

Le métier

L'animateur périscolaire intervient en direction d'un public unique, l'enfance, soit le public des 3/12 ans, dans des espaces-temps périscolaires proches de l'école, le matin, le soir, la pause méridienne. Il met en œuvre des animations et des démarches pédagogiques adaptées au cadre de l'accueil périscolaire, aux espaces disponibles, aux rythmes des

enfants. Il travaille, en relation avec 2 acteurs éducatifs privilégiés : les parents et les enseignants.

Cet animateur peut être amené à intervenir-en sus des temps périscolaires auprès d'autres publics, il connaît donc aussi les publics pré-adolescents, adolescents.

L'animateur périscolaire exerce ses fonctions sous la responsabilité du responsable administratif de la structure qui l'emploie et dans le cadre du projet et de l'organisation définis par ce dernier.

La préparation du Certificat de Qualification Professionnelle

ANIMATEUR PERISCOLAIRE

Le Certificat de Qualification Professionnelle d'animateur périscolaire repose sur la réussite à 3 épreuves d'évaluation certificatives correspondant aux 3 grands actes professionnels :

- Accueillir des enfants et leurs familles dans des temps périscolaires ;
- Concevoir un projet d'activités ;
- Conduire des temps d'animation périscolaires, en direction des publics enfants.

Le CQP animateur périscolaire donne l'équivalence du BAFA et de deux

Unités Capitalisables du BPJEPS LTP

Durée de la formation

- La formation comprend 425 heures*
- Durée en centre de formation : 217 heures*
 - Durée en entreprise, en structure d'accueil périscolaire : 208 heures*

Lieu de la formation

« Domaine de Massacan » à LA GARDE (83 130)

Conditions d'admission

Etre âgé d'au minimum 18 ans, au début de la formation.

*Salarié ou bénévole dans une structure accueillant du public mineur
(ACM).*

·Moyens d'accès et modalités d'accueil

Restauration, accès handicapé, programme qualifiant

ADRESSE :

9 rue d'Antrechaus, 83000 Toulon

CONTACT INFO :

Cliquez sur l'onglet : formulaire de renseignements

Isabelle ETIENNE - Responsable pédagogique

Isabelle.etienne@odelvar.com

Abire Ben Hassine - Assistante administrative

Tél: 09 71 09 10 43

